

Le 26 mai 2009 (mai-03)



BULLETIN D'INFORMATION No 2 GRIPPE A (H1N1)

CONTENU

État de situation

**Communications et
circulation de l'information**

**Dépliants d'information du
MSSS**

Le masque N-95

État de situation

Il n'y a pas de pandémie au Québec. Tel est le message lancé par les autorités du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS). Les cas rapportés jusqu'à maintenant, au Québec et au Canada, nous démontrent que l'infection de la grippe A (H1N1) n'est pas plus grave que celle causée par la grippe saisonnière, et que la maladie guérit spontanément. Conséquemment, le réseau de la santé du Québec a pris la décision, le 15 mai dernier, de ne plus traiter les cas reliés à cette infection de façon individuelle, mais plutôt de façon populationnelle, au même titre qu'une grippe saisonnière.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) maintient toujours le niveau d'alerte pandémique à 5 sur une échelle de 6, nous indiquant qu'une pandémie de grippe A (H1N1) est toujours probable. Cependant, compte tenu que la définition des phases de préparation avait été élaborée dans le contexte de la grippe aviaire, d'incidence plus sérieuse, les États membres ont demandé à l'OMS de tenir compte de critères autres que la propagation géographique pour passer à la phase 6.

Communications et circulation de l'information

Malgré une réduction des risques actuels d'une pandémie, les autorités du réseau de la santé du Québec demeurent très attentives à l'évolution de la situation et communiquent ensemble aussi souvent que nécessaire, toujours dans le but de faire le point et de discuter des interventions pertinentes à mettre de l'avant.

Le site Internet du gouvernement du Québec, www.pandemiequebec.ca, demeure une excellente source d'informations actualisées. Nous vous invitons à le consulter au besoin, en y accédant par le lien créé à la fois sur notre site Internet et sur Espace Institut.

Dépliants du MSSS : « Ce que vous devez savoir, ce que vous devez faire pour protéger votre santé et celle des autres »

Le MSSS vient de produire un dépliant s'adressant au grand public et procurant des informations sur la grippe A (H1N1) et sur les principales mesures de prévention et de précaution qui en découlent.

Le nouveau dépliant contient entre autres des réponses aux questions suivantes :

- Quels sont les symptômes de la grippe?
- Qui peut présenter un risque de complications?
- Quels sont les soins particuliers à apporter aux enfants malades?
- Où puis-je obtenir davantage d'informations sur le soin de la grippe A (H1N1)?

Le MSSS a demandé à tous les établissements de santé du Québec d'en distribuer à leur personnel, leur clientèle de même qu'aux familles et proches. Une distribution de masse auprès de chaque employé a donc été prévue au sein de l'établissement et des exemplaires sont mis à la disposition générale. Nous vous invitons donc à le consulter attentivement.

Le document est aussi disponible sur le web, accessible par un lien sur la première page du site www.pandemiequebec.ca.

Communication
de la Direction générale

Le masque N-95

Le masque N-95 est un appareil de protection respiratoire qui filtre les particules infectieuses mesurant moins de 5 microns qui demeurent en suspension dans l'air. Lorsque correctement ajusté au visage, il offre au personnel une protection contre les risques d'inhalation d'agents infectieux transmissibles par voie aérienne, lors de la présence de maladies respiratoires sévères. Ce masque doit être étanche et nécessite donc un test d'ajustement.

Quand doit-on porter ce masque?

- Lors de l'application de précautions aériennes
- Dès qu'il faut faire l'évaluation ou donner des soins et des services à un patient atteint ou soupçonné d'être atteint d'une maladie respiratoire sévère
- Pour toute procédure à haut risque de générer des aérosols (bronchoscopie, succion ou intubation) pour un patient suspecté d'une infection transmissible par voie aérienne

Comment se font les tests d'ajustement?

Le test d'ajustement a pour but de s'assurer que les travailleurs éventuellement exposés à une infection exigeant une précaution aérienne portent une protection efficace. Il permet d'assurer une bonne étanchéité du masque et d'identifier la marque, le modèle et la grandeur qui conviennent.

Le déroulement se fait en plusieurs étapes :

1. Test de sensibilité sans le masque avec un produit amer
2. Vérification de l'intégrité et de l'étanchéité du masque par des tests de pression positive et négative
3. Test d'étanchéité comportant cinq exercices

Lorsque l'employé perçoit l'amertume du produit lors du test d'étanchéité, le test est repris avec un autre type de masque. Lorsque l'essai est concluant, le modèle et la grandeur se retrouvent sur une étiquette collée à l'endos de la carte d'identification de l'employé.

À qui s'adressent prioritairement les tests d'ajustement?

- Médecins et personnel pouvant être en contact étroit avec un usager présumé ou porteur d'une infection transmissible par voie aérienne

Où en sommes-nous rendus dans l'établissement au regard des tests d'ajustement?

Depuis plusieurs années, l'établissement se préoccupe de la santé de ses travailleurs et offre depuis l'année 2004 un programme de protection respiratoire aux employés susceptibles d'être en contact avec des cas nécessitant une précaution aérienne.

Dans le but de se préparer à une éventuelle pandémie de grippe, où la transmission d'influenza par voie aérienne peut-être possible, le Programme de prévention des infections a intensifié depuis quelques semaines la mise à jour et la reprise des tests d'ajustements de masques N-95 auprès du personnel. Afin de rejoindre le personnel, les horaires sont planifiés avec les supérieurs immédiats et les assistantes du supérieur immédiat afin de permettre la continuité des soins et des services lors des tests d'ajustement.

À ce jour, plus de 200 tests d'ajustements ont été effectués auprès du personnel. Les tests d'ajustements se poursuivront dans les prochaines semaines sur les unités de soins et dans les services afin que l'ensemble des employés visés soit assuré d'une protection respiratoire adéquate lors d'une exposition à des agents infectieux transmissibles par voies aériennes.

Le Directeur national de la Santé publique du Québec vous rappelle de poursuivre dans les bonnes habitudes de précaution :

- **Hygiène respiratoire : tousser ou éternuer dans le pli du coude ou le haut de l'épaule plutôt que dans ses mains.**
- **Lavage fréquent des mains à l'eau et au savon (utiliser un rince-mains à base d'alcool en l'absence de lavabo).**